

# CDC Argentan Intercom

Fourniture de documents sonores, audiovisuels et numériques pour le réseau des médiathèques d'Argentan Intercom

## PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Fax : 0233122526, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr.

Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7046083>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché** : Fourniture de documents sonores, audiovisuels et numériques pour le réseau des médiathèques d'Argentan Intercom.

**Type de marché** : Fournitures.

**Type de prestations** : Achat.

**Site ou lieu d'exécution principal** : Médiathèque intercommunale François Mitterrand, 1-3 rue des Rédemptoristes 61200 ARGENTAN.

**Code NUTS** : FRD13

L'avis implique un accord cadre.

Autres informations : L'adresse de téléchargement du DCE au sein du profil acheteur est <http://www.centraledesmarches.com/>

Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, tous les échanges entre les candidats et le pouvoir adjudicateur doivent être effectués par voie électronique. L'intégralité de la présente annonce est publiée sur le site [www.centraledesmarches.com](http://www.centraledesmarches.com) et au BOAMP.

### Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne l'achat de documents sonores, audiovisuels et numériques pour le réseau des médiathèques d'Argentan Intercom. Les prestations demandées consistent en la fourniture de ces documents et seront effectuées au fur et à mesure des besoins par l'intermédiaire de l'émission de bons de commande. La présente consultation consiste en un accord-cadre à bons de commande passé selon la procédure adaptée, en application des dispositions des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique, et selon les dispositions énoncées dans le CCAG-FCS. L'accord-cadre est alloué en trois lots, passés avec un montant minimum et un montant maximum de commandes par an en application des dispositions de l'article R2162-4 du code de la commande publique. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Un seul opérateur économique sera retenu par lot puisqu'il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire.

Refus des variantes.

### Quantités :

La nature, la quantité et la description des prestations et leurs spécifications techniques sont donnés dans le CCP.

### Options, description concernant les achats complémentaires :

Variantes et options : Variantes : Les candidats n'ont pas à apporter de complément au cahier des clauses particulières, ils devront s'y conformer scrupuleusement et fournir impérativement une proposition de base conforme à ses spécifications, y compris toutes suggestions relatives aux règles de l'Art. En effet, les variantes ne sont pas autorisées conformément aux dispositions de l'article R2151-8 du code de la commande publique, ainsi les candidats sont tenus de répondre à la solution de base conforme aux documents de la consultation. Options : Sans objet.

Prestations non prévues - exécutions supplémentaires - modifications de l'accord-cadre : Des modifications de l'accord-cadre peuvent intervenir conformément aux dispositions prévues aux articles L2194-1, L2194-2 et R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique. Notamment, la poursuite de l'exécution des prestations en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'un avenant.

### Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

La durée d'exécution du présent accord-cadre est de 1 (un) an à compter du 16 juillet 2019, ou à compter de la date de l'accusé de réception de la notification si celle-ci est postérieure. Conformément aux dispositions des articles L2112-5 et R2112-4 du code de la commande publique, celui-ci est reconductible 3 (trois) fois par tacite reconduction à laquelle le titulaire ne peut s'opposer. En tout état de cause, la durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder 4 (quatre) ans.

### Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : un lot, un ou plusieurs lots, l'ensemble des lots.

Lot 1 - Fonds généraliste de DVD (fictions adultes et enfants, documentaires, films d'animation, courts métrages, DVD musicaux, séries télévisées et nouveautés, etc...)

Classification CPV :

Objet Principal : 30234400-2

Etendue ou Quantité : Montant minimum HT par an : 6 000 €

Montant maximum HT par an : 16 000 €

Lot 2 - Phonogrammes nouveautés et fonds général (jazz, musique classique, musique traditionnelle, musique fonctionnelle, musique pour enfants, chanson francophone, etc...) et phonogrammes de labels indépendants

Classification CPV :

Objet Principal : 30234300-1

Etendue ou Quantité : Montant minimum HT par an : 2 700 €

Montant maximum HT par an : 12 500 €

Lot 3 - Phonogrammes rock et électro

Classification CPV :

Objet Principal : 30234300-1

Etendue ou Quantité : Montant minimum HT par an : 1 000 €

Montant maximum HT par an : 6 000 €

Durée du marché : 48 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début des prestations : 16 juillet 2019

### Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : Cautionnement : Il n'est pas exigé de cautionnement. Retenue de garantie : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement par fonds propres. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Les délais de paiement sont fixés à 30 jours, dans les conditions définies au cahier des clauses particulières, conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 du code de la commande publique. En application des articles R2112-6 et suivants du code de la commande publique et de l'article 10 du CCAG-FCS, l'accord-cadre est traité selon des prix fermes et unitaires. Le prix de règlement des fournitures et des prestations faisant l'objet du présent accord-cadre sera calculé en appliquant aux quantités réellement livrées les prix unitaires sur lesquels est appliquée la remise indiquée par le titulaire dans l'acte d'engagement de chaque lot.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'accord-cadre sera conclu : soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint d'entreprises. Il devra être joint à la candidature une habilitation du mandataire par ses cotraitants. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Conformément à la faculté posée par l'article R2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; En qualité de membres de plusieurs groupements. L'entrepreneur, membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique et coordonne les prestations des membres du groupement. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures, aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. Unité monétaire utilisée : l'euro

**Conditions de participation :**

Critères de sélection des candidatures : se référer au règlement de la consultation.

Situation propre des opérateurs économiques : se référer au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : se référer au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : se référer au règlement de la consultation.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 mai 2019 à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : MP2019-07

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, les candidats doivent impérativement transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique. Élimination des candidatures et des offres sous format papier, élimination des candidatures et des offres arrivées hors délais et des candidats frappés par une interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique. Pour de plus amples renseignements : se référer aux articles L2132-2 et R2132-1 à R2132-14 du code de la commande publique et au règlement de la consultation..

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Maxime LECORNEY, affaires juridiques , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <http://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : MME Madame Nadine PIERRE, Directrice du réseau des médiathèques , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <http://www.argentan-intercom.fr/>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Caen , 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex . Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217 . Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr . Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

**Date d'envoi du présent avis :** 9 avril 2019.